

ASSOCIATION AMICALE DES CONSEILLERS GENERAUX ET DEPARTEMENTAUX D'ILLE ET VILAINE

Siège social : 1, avenue de la Préfecture
35042 RENNES CEDEX

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2020**



SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

276, rue de Châteaugiron – CS 76308
35063 RENNES CEDEX

Aux Membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AMICALE DES CONSEILLERS GENERAUX ET DEPARTEMENTAUX D'ILLE-ET-VILAINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association AMICALE DES CONSEILLERS GENERAUX ET DEPARTEMENTAUX D'ILLE-ET-VILAINE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le point IV de l'annexe des comptes annuels expose que votre association a reçu au titre de l'année 2020 une subvention de la collectivité départementale de 197 303 € destinée à financer les pensions de retraite reversées sur cette même période au profit des conseillers généraux et départementaux bénéficiaires répondant aux conditions de reversement.

Nous avons procédé aux vérifications relatives à la comptabilisation de la subvention d'équilibre et au versement des pensions de retraites dues aux bénéficiaires, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage son application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier du Président et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES,
Le 08 septembre 2021

SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Représentée par :

Olivier JEULIN

Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION AMICALE DES CONSEILLERS GENERAUX ET DEPARTEMENTAUX D'ILLE ET VILAINE

Siège social : 1, avenue de la Préfecture
35042 RENNES CEDEX

COMPTES ANNUELS

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2020**



SAS GEIREC

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

276, rue de Châteaugiron – CS 76308
35063 RENNES CEDEX

*Association Amicale
des Conseillers Généraux
et Départementaux
d'Ille et Vilaine*

**ASSOCIATION AMICALE DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX
ET DÉPARTEMENTAUX D'ILLE ET VILAINE**

1, Avenue de la Préfecture

35042 RENNES CEDEX

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2020

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes Annuels

Sommaire

- ☒ Bilan Actif
- ☒ Bilan Passif
- ☒ Compte de résultat de l'exercice
- ☒ Compte de résultat de l'exercice (suite)
- ☒ Annexe aux comptes annuels
- ☒ Etat des immobilisations
- ☒ Etat des amortissements
- ☒ Tableau de variation des fonds propres
- ☒ Etat des provisions
- ☒ Etat des créances et des dettes

BILAN ACTIF

Libellés	Exercice 31/12/2020			Exerc. 2019
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement.....				
Frais de recherche et développement.....				
Logiciels.....				
Fond commercial (1).....				
Autres.....				
Avances et acomptes.....				
Immobilisations corporelles				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations technique, matériel et outillage industriels				
Autres.....				
Immobilisations corporelles en cours.....				
Avances et acomptes.....				
Immobilisations financières (2)				
Participations.....				
Créances rattachées à des participations.....				
Autres titres immobilisés.....				
Prêts.....				
Autres.....				
TOTAL (1)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements.....				
En-cours de production (biens et services).....				
Produits intermédiaires et finis.....				
Marchandises.....				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés.....				
Autres créances.....	4 511		4 511	
Valeurs mobilières de placement.....				
Disponibilités.....	55 769		55 769	55 711
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance (3).....				
TOTAL (2)	60 281		60 281	55 711
Charges à répartir sur plusieurs exercices (3)				
TOTAL GENERAL (1 à 2)	60 281		60 281	55 711
(1) Droit au bail.....				
(2) Dont à moins d'un an.....				
(3) Dont à plus d'un an.....				

BILAN PASSIF

Libellés	31/12/20	31/12/19
FONDS PROPRES ET RESERVES		
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise.....	5 010	4 908
Ecart de réévaluation.....		
Réserves.....		
Report à nouveau.....		
Excédent ou Déficit.....	178	102
Total (1)	5 188	5 010
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds propres avec droit de reprise :		
- Apports.....		
- Legs et donations.....		
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs.....		
Ecart de réévaluation.....		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables.....		
Provisions réglementées.....		
Droit des propriétaires		
Total (2)		
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour risques.....		
Provision pour charges.....		
Total (3)		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement.....		
Sur autres ressources.....		
Total (4)		
DETTES ⁽¹⁾		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....		
Emprunts et dettes financières divers.....		
Concours bancaires courants.....		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours.....		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	1 068	1 068
Dettes fiscales et sociales.....	4 489	4 318
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....		
Autres dettes.....	49 536	45 315
Produits constatés d'avance.....		
TOTAL (5)	55 093	50 701
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5)	60 281	55 711
Dont à moins d'un an.....	55 093	50 701

Engagements reçus :
 Legs nets à réaliser :
- acceptés par les organes statutairement compétents : *Néant*
- autorisés par l'organe de tutelle : *Néant*
 Dons en nature restant à vendre : *Néant*

Engagements donnés :
Néant

COMPTE DE RESULTAT

Libellés	31/12/20	31/12/19
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers) :		
Ventes de marchandises, de produits fabriqués.....		
Prestations de services.....		
Production stockée.....		
Production immobilisée.....		
Subventions d'exploitation.....	201 814	202 770
Dons.....		
Cotisations.....		
Legs et donations.....		
Produits liés à des financements réglementaires.....		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.....		
Autres produits.....		
TOTAL (I)	201 814	202 770
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) :		
Achats.....		
Variation de stocks.....		
Autres charges externes.....	1 232	1 286
Impôt, taxes et versements assimilés.....		
Rémunération du personnel.....		
Charges sociales.....	17 400	17 871
Subventions accordées par l'association.....		
Dotations aux amortissements.....		
Dotations aux provisions.....		
Versement retraites.....	179 821	183 512
- Engagements à réaliser sur ressources affectées.....		
Autres charges.....	3 184	
TOTAL (II)	201 636	202 668
1-RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	178	102
Produits financiers :		
Reprise sur provisions.....		
Intérêts et produits financiers.....		
TOTAL (III)		
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions.....		
Intérêts et charges financières.....		
TOTAL (IV)		
2- RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)	178	102

**COMPTE DE RESULTAT
(suite)**

Libellés	31/12/20	31/12/19
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion.....		
Sur opérations en capital.....		
Reprises sur provisions et transfert de charges.....		
TOTAL (V)		
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion.....		
Sur opérations en capital.....		
Dotations aux amortissements et aux provisions.....		
TOTAL (VI)		
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Impôts sur les sociétés.....(VII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	201 814	202 770
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	201 636	202 668
EXCEDENT OU DEFICIT	178	102
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUIT		
Bénévolat.....		
Prestations en nature.....		3 082
Dons en nature.....		
TOTAL		2 920
CHARGES		
Secours en nature.....		
Mise à disposition gratuite de biens et services.....		3 082
Personnel bénévole.....		
TOTAL		2 920

ANNEXE

Le bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, fait ressortir un total de 60 281 € et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 178 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2020 au 31.12.2020.

Les notes et tableaux présentés, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas de fait caractéristique à vous relater pour l'exercice écoulé.

II - ÉVENEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Nous n'avons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice et pouvant avoir une incidence significative sur le résultat à vous signaler.

III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ♦ continuité de l'exploitation,
- ♦ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ♦ indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes sont présentés conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

IV - SUBVENTION D'ÉQUILIBRE

La collectivité départementale verse annuellement à l'association une subvention d'équilibre destinée à couvrir les charges de pensions de retraite des conseillers généraux bénéficiaires ayant acquis leurs droits à la date du 30 mars 1992.

La subvention versée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 197 303 € contre 202 770 € l'exercice précédent.

La subvention à recevoir au titre de l'exercice 2020 s'élève à 4 511 € contre 0 € l'exercice précédent.

V - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le montant figurant en bas du compte de résultat de l'exercice précédent (31/12/2019) concerne la mise à disposition d'une personne par le Conseil Départemental, à raison de 15 jours par an.

L'association a signé une convention le 3 février 2020 avec le Département d'Ille-Et-Vilaine. Celle-ci prévoit que les 15 jours de mise à disposition d'une personne par le Conseil Départemental seront remboursés par l'Association au Département d'Ille-Et-Vilaine ce qui engendre la comptabilisation d'une charge de 3 184,29 € non réglée au 31/12/2020.

**ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
IMMOBILISATIONS**

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions, Créations, Apports et augmentations par virements de poste à poste	Diminutions par virements de poste à poste	Cessions mises hors service	Valeurs brutes en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement.....					
Frais de recherche et développement.....					
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires.....					
Fonds commercial.....					
Autres immobilisations incorporelles.....					
Avances et acomptes (immobilisations incorporelles).....					
Total (1)					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains.....					
Constructions :					
- sur sol propre.....					
- sur sol d'autrui.....					
- agencements, aménagements, inst.					
Installations techniques, matériels et outillage industriels.....					
Autres immobilisations corporelles :					
- agencements, aménagements, inst.					
- Mat.de transport.....					
- Mat.de bureau, informatique.....					
- Autres.....					
Immobilisations corporelles en cours.....					
Avances et acomptes (immobilisations corporelles).....					
Total (2)					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations.....					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés.....					
Prêts.....					
Autres immobilisations financières.....					
Total (3)					
TOTAL GENERAL (1 à 3)					

Néant

**ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
AMORTISSEMENTS USUELS**

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
		Linéaires	Dégressifs		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement.....					
Frais de recherche et développement.....					
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires.....					
Fonds commercial.....					
Autres immobilisations incorporelles.....					
Avances et acomptes (immobilisations incorporelles).....					
Total (1)					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains.....					
Constructions :					
- sur sol propre.....					
- sur sol d'autrui.....					
- agencements, aménagements, inst..					
Installations techniques, matériels et outillage industriels.....					
Autres immobilisations corporelles :					
- agencements, aménagements, inst..					
- Mat.de transport.....					
- Mat.de bureau, informatique.....					
- Autres.....					
Immobilisations corporelles en cours.....					
Avances et acomptes (immobilisations corporelles).....					
Total (2)					
TOTAL AMORTISSEMENT (1+2)					
Charges à répartir sur plusieurs exercice.....(3)					
Primes de remboursement..... des obligations.....(4)					
TOTAL GENERAL (1 à 4)					

Néant

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Natures des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultat et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds propres sans droit de reprise	4 908		102		5 010
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit	102	- 102	178		178
Autres fonds propres					
Fonds propres avec droit de reprise					
Provisions règlementées					
TOTAL	5010	-102	280	0	5188

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Dilutions reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers.....				
Provisions pour investissement.....				
Provisions pour hausse des prix.....				
Provisions pour fluctuation des cours.....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provisions fiscales pour implantations dans la CEE.....				
Autres provisions fiscales pour implantation à l'étranger.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (1)	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CH.				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties données.....				
Provisions pour pertes sur marchés à terme.....				
Provisions pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour pertes de change.....				
Provisions pour pensions et obligations similaires.....				
Provisions pour impôts.....				
Provisions pour renouvellement.....				
Provisions pour grosses réparations.....				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer.....				
Autres provisions pour risques et charges.....				
Total (2)	0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations :				
Corporelles.....				
Incorporelles.....				
Titres mis en équivalence.....				
Autres immobilisations financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur comptes clients.....				
Autres provisions pour dépréciation.....				
Total (3)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (1 à 3)	0	0	0	0
Dont dotations et reprises	d'exploitation financières exceptionnelles			

Néant

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé.....			
Créances rattachées à des participations.....			
Prêts.....			
Autres immobilisations financières.....			
Total des créances de l'actif immobilisé	0	0	0
ACTIF CIRCULANT			
<u>CLIENTS</u>			
Clients douteux.....			
Autres créances clients.....			
Total clients	0	0	0
<u>AUTRES CREANCES</u>			
Personnel et comptes rattachés.....			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux.....			
<u>Etat et autres collectivités :</u>			
Impôts sur les bénéfices.....			
Taxe sur la valeur ajoutée.....			
Autres impôts, taxes et versements assimilés.....			
Subventions à recevoir.....	4 511	4 511	
Groupe et associés.....			
Débiteurs divers.....			0
Total autres créances	4 511	4 511	0
Charges constatées d'avance.....			
TOTAL GENERAL	4 511	4 511	0

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
A un an maximum à l'origine.....				
A plus de deux ans à l'origine.....				
Total des emprunts et dettes	0	0	0	0
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.....				
Fournisseurs et comptes rattachés.....	1 068	1 068		
<u>Dettes sociales et fiscales</u>				
Personnel et comptes rattachés.....				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux.....	4 489	4 489		
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>				
Impôts sur les bénéfices.....				
Taxe sur la valeur ajoutée.....				
Obligations cautionnées.....				
Autres impôts, taxes et assimilés.....				
Total des dettes sociales et fiscales	4 489	4 489	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....				
Groupe et associés.....				
Autres dettes (pensions de retraite).....	46 352	46 352		
Autres dettes	3 184	3 184		
Produits constatés d'avance.....				
TOTAL GENERAL	55 093	55 093	0	0